https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/instruction-interministerielle-du-12-novembre-2015-relative-a-la-prise-en-charge-des-victimes-dactes-de-terrorisme/
Instruction interministérielle du 12 novembre 2015 relative à la prise en charge des victimes d'actes de terrorisme
12/11/2015
Cette instruction ministérielle a pour objectif d’assurer le recueil rapide et la centralisation des informations indispensables à la prise en charge des victimes et de leurs familles et faciliter la coordination entre les différents intervenants grâce à la mise en place immédiate d’une cellule interministérielle d’aide aux victimes et un meilleur partage de l’information. Elle constitue le socle d'une action interministérielle renforcée et coordonnée en direction des victimes.